

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 27 Août

Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice. à l'exception de Mrs Freddy BECLIN, Philippe DUVAL, et Yohann HANON, absents excusés.

Secrétaire de la séance: -Mme Isabelle LELEU.

1) Après lecture et approbation du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 23 JUILLET 2020, Mr le Maire donne quelques informations complémentaires sur les points abordés ce jour - là :

a. Le Permis de Construire du local de rangement (grange Duvivier) a été obtenu le 7 Août 2020.

b. Les travaux de voirie programmés pour 2020 ont débutés ce mercredi 26 Août. Les enrobés seront réalisés le 1^{er} Septembre.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Atlas de la Biodiversité communale (A B C) ; Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr Mézière, chargé de mission au Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale. Un appel à projet autour des Atlas de la biodiversité communale a été lancé avec un dépôt de candidature au 15 Septembre. En raison de la grande diversité du territoire de SENINGHEM (coteaux, bois, prairies, cultures) le Parc souhaiterait une candidature de notre commune, Les ABC seraient financés à hauteur de 95% par l'office Français de la Biodiversité et le Parc des Caps et Marais d'Opale. Un premier chiffrage table sur 12 000€ par ABC, soit 600€ à la charge de la commune. La démarche comprendrait un état des lieux, des propositions d'un bureau d'études, des animations et actions d'éducation citoyenne, un comité de pilotage, une restitution publique et l'obtention d'un label.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à déposer la candidature de la commune de SENINGHEM, à condition qu'il n'y ait pas de restrictions imposées ou de réglementations diverses pour le territoire communal par la suite.

b) Acquisition de surfaces pour la pose de citernes dans le cadre de la Défense Incendie : Mr le Maire rappelle la nécessité de renforcer la Défense Incendie sur certains secteurs de la commune. Une citerne souple de 120 m³ doit être implantée Chemin des Bleds à Watterdal sur un terrain de 250 m². Le propriétaire de la parcelle Section D n°1, située à proximité, accepterait une cession à raison de 20€ le m² et 5€ le m² pour dédommagement du locataire.

Après délibération, sachant que le prix moyen d'un terrain agricole est de 5 000€/ha soit : 0.50€/le m², que la dernière acquisition pour la même installation, rue Paul Lefrancois s'est négociée à raison de 10€ le m², le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse le tarif demandé. Un autre lieu d'implantation sera donc recherché rapidement.

Concernant, le renforcement à réaliser sur la rue Hamet, des réponses de propriétaires sont attendues.

c) Organisation de la rentrée scolaire avec la présence du COVID 19 : Mr le Maire informe le Conseil Municipal du protocole sanitaire à suivre pour la rentrée scolaire. Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école. En complément, Mr le Maire propose de prendre **un arrêté pour rendre obligatoire le port du masque par les parents aux abords de l'école.**

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

g) Questions diverses :

1. Matérialisation des points d'Arrêt pour les autocars scolaires : Après contrôle des services de la région, celle-ci est à refaire complètement pour cinq arrêts. L'entreprise GP Traçage Service effectuera les travaux rapidement.

2. Référent communal pour le GDON du Pays de LUMBRES : Mr Christophe LECLERCQ est désigné référent communal pour le GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles). Une prochaine campagne de piégeage sera demandée.

3. Prime de polyvalence des agents communaux : Le prestataire qui assure la paie du personnel, a commis une erreur sur le calcul de la prime de polyvalence des agents communaux travaillant à temps non complet. Le conseil Municipal décide à l'unanimité de **ne pas réclamer le trop-perçu de rémunération** pour les agents concernés.

4. Aide de la région « Hauts de France » pour le maintien du Dernier Commerce de proximité dans une commune : Mr le Maire informe l'assemblée qu'un soutien financier pourrait être obtenu dans le cadre du maintien du dernier commerce y compris pour des travaux menés en régie. Le financement serait de 50%. Un dossier sera déposé.

5. Suite aux prochains départs en retraite des deux agents techniques, le Conseil Municipal **décide de créer un poste d'Adjoint Technique 2ème Classe en CDD d'une durée de 3 mois à compter du 1^{er} Janvier 2021.** A l'issue du contrat, l'agent pourra être stagiairiser puis titulariser sur nouvelle décision du Conseil Municipal. Un appel à candidature sera effectué.

6. A compter du 31 Août, **la Mairie sera ouverte au Public ; -le lundi de 9h30 à 12h, -le Mercredi de 9h30 à 12h et le Jeudi de 16h30 à 19h.**

le Maire, C TELLIER.